

## Les bornes MOUV'Oise intègrent le réseau régional pass pass électrique

Piloté et déployé depuis 2017, par le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60), le réseau Mouv'Oise, compte à ce jour 161 bornes de recharge pour véhicules électriques dans 118 communes de l'Oise.



### **Le réseau Mouv'Oise prend un nouveau virage en adhérant au réseau régional « pass pass électrique ».**

Cette évolution vise à harmoniser et à renforcer les infrastructures de recharge à l'échelle régionale, tout en offrant aux usagers un service plus intégré et interopérable.

- Le SE60 conserve la maîtrise d'ouvrage pour le compte de ses collectivités. L'installation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (

Infrastructure de Recharge pour Véhicule  
Électrique

) se poursuit avec 17 nouvelles bornes installées

d'ici la fin d'année 2024 et la programmation 2025 est en cours de réalisation.

- La supervision des bornes passe sous la gestion de la Région, marquant ainsi la fin du marché avec Freshmile. Le réseau régional pass pass électrique est supervisé par Bouygues Energies et Services qui a en charge le service clientèle et le service hot line des utilisateurs.
- Les tarifs actuels des bornes Mouv'Oise resteront inchangés jusqu'à la prochaine révision, qui sera décidée par le comité technique de la Région Hauts-de-France, auquel le SE60 participe activement.
- La période de transition d'un réseau à l'autre va durer du 21 octobre au 31 décembre 2024. Nous nous excusons de la gêne occasionnée lors de l'intervention technique sur la borne. La borne sera identifiée par un autocollant pass pass électrique et l'affiche sera mise à jour. Dès lors, l'accès à la recharge s'effectuera uniquement via le nouveau réseau.

### **Site Internet : [réseau régional pass pass électrique](#)**

Nous vous invitons à relayer si vous le souhaitez l'information auprès de vos habitants. Un exemple d'insertion est proposé en libre téléchargement (colonne de droite).

Le public est invité à contacter directement l'opérateur via le site Internet ou l'application pass pass électrique.

Publié le 28 octobre 2024